

Conférence de presse, vendredi 8 janvier 2016

Le projet départemental

« Anjou 2021. Réinventons l'avenir »

LA GENESE DU PROJET

Ce projet de mandature porté par l'ensemble de la majorité départementale est le fruit d'un travail entamé fin 2014. Sur la **base d'un diagnostic** révélant la situation de « **coma dépassé** » de notre collectivité, il nous fallait agir pour ne pas subir, notamment face au flou de la NOTRe et au manque cruel de dotations de l'Etat. Autour des valeurs fondamentales de **service public** et recentrant sur les compétences obligatoires (suite à l'abandon de la clause de compétences générales), les élus de la majorité se sont attachés, dès avril 2015, à fédérer autour de ce projet, sur des **engagements partagés** qui garantissent durablement **la solidarité et leur ligne de conduite**.

LES 5 ENGAGEMENTS POUR 6 ANS

Christian Gillet, dès son élection et l'installation de la nouvelle assemblée en avril 2015, a **affirmé avec force et détermination les 5 engagements** qui aujourd'hui guident l'action du Département pour les 6 ans à venir :

1. Etre un département solidaire

« Améliorer la prise en compte des besoins nouveaux de la population en intégrant le vieillissement mais aussi la croissance soutenue de la jeunesse ainsi qu'un accroissement de la précarité pour une partie de ses habitants ».

2. Etre un département responsable de sa jeunesse et de son avenir

« Améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens mais aussi accompagner la réussite scolaire et à soutenir la construction personnelle des adolescents au travers d'actions éducatives citoyennes ou sportives ».

3. Etre un département acteur du développement équitable des territoires

« Poursuivre son action en faveur du développement des territoires. Celle-ci portera sur les politiques et les publics prioritaires du Maine-et-Loire dans l'objectif de poursuivre la structuration de l'activité économique et le renforcement du maillage équitable du territoire ».

4. Etre un département protecteur de l'environnement et des ressources naturelles

« Continuer d'être un acteur, un animateur, un incitateur et un conseiller engagé. Si nombre d'actions seront poursuivies, d'autres seront amenées à être révisées en fonction notamment de l'évolution du cadre juridique et réglementaire ».

5. Etre un département exemplaire, responsable et transparent

« Au-delà d'un service public efficient que les usagers sont en droit d'attendre, le Département va favoriser l'exercice de nouvelles formes de relation aux habitants afin d'en faire de véritables acteurs de la vie départementale ».

Voici donc les fondements de ce projet de mandature. Et plus qu'un projet, il est aussi un **acte politique majeur** puisqu'il fixe une **réelle stratégie de combat et non d'attentisme**. Face à l'ignorance et aux errances de l'Etat, la majorité départementale a pris les devants pour continuer d'avancer pour les concitoyens.

Ce projet est **réaliste, réfléchi**. Il est aussi **audacieux et innovant** car rares sont les départements à avoir bâti et pensé leur avenir. Cette **feuille de route** désormais claire, grâce au travail des élus de la majorité, détermine un cap, celui des solidarités humaines, des solidarités territoriales. De toutes les solidarités. Anjou 2021, un projet de vie pour tous les concitoyens du Maine-et-Loire.

Sur le plan des investissements, quelques exemples

POUR LES SOLIDARITES

Création d'un nouveau centre départemental de l'enfance et de la famille : **le Village Saint-Exupéry**. Implanté à Angers-Avrillé, ce bâtiment de **14 millions d'euros** permettra d'offrir aux enfants de 0-14 ans un accueil de qualité et adapté selon l'âge mais aussi de construire un parcours personnalisé avec les familles. Son ouverture est prévue à l'été 2018.

POUR LES COLLEGES ET LES JEUNES

Près de **60 millions d'euros** d'ici 2021 en faveur des collèges publics. Ces investissements permettront d'agrandir ou de reconstruire six à sept établissements aux normes HQE mais aussi d'assurer une maintenance renforcée destinée à améliorer les conditions d'accueil, d'accessibilité et de sécurité. Un plan de maîtrise des énergies de l'ordre de 3 millions d'euros sera déployé.

POUR L'EQUITE DES TERRITOIRES

- Poursuite d'une politique raisonnée de modernisation et d'entretien de son réseau routier avec environ **120 millions d'euros** investis sur la mandature. Ces crédits pourront être complétés sur le réseau d'intérêt régional, en fonction des engagements financiers de la Région ou de l'Etat.
- Le Département va investir **10 millions d'euros** dans le Très Haut Débit au cours de la mandature. L'objectif est de déployer le réseau en fibre optique sur tout le territoire départemental d'ici 2022.

Vers la mutualisation et l'innovation

« Avec l'élection de Bruno Retailleau à la Région, il faut y voir de nombreux atouts grâce à la **mutualisation de nos forces et de nos compétences** », explique Christian Gillet.

D'ailleurs, et malgré la crise, le Maine-et-Loire a su innover en partageant ses compétences avec d'autres départements. C'est le cas d'**Inovalys** qui regroupe aujourd'hui trois laboratoires départementaux (Maine-et-Loire, Sarthe et Loire-Atlantique). Une réussite et un exemple à suivre dans d'autres domaines, notamment dans un **système informatique commun**.

Enfin, ce projet de mandature accentuera la valorisation des propriétés départementales, marqueurs forts de l'identité de l'Anjou : Terra Botanica, Château de Montsoreau, Parc de l'Isle Briand et Château du Plessis-Macé.

Contact presse : Cédric Soulié. 07 85 89 95 26 c.soulie@maine-et-loire.fr